

# Au jardin des oliviers

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 1

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199822>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**Pestalozzi.**

On nous écrit :

« Dans le village de \*\*\* on faisait une enquête, à l'école, pour savoir quels étaient les coupables d'un méfait signalé à l'autorité communale.

» Un des fonctionnaires municipaux était chargé de la surveillance et avait pour consigne de ne pas laisser les élèves communiquer entre eux.

» Coiffé d'un chapeau feutre noir à larges bords, sanglé dans une redingote milaine à queue d'hirondelle, notre fonctionnaire, une baguette à la main, veillait, vigilant cerbère.

» Les écoliers n'osaient bouger. Mais, au sortir de l'école, innocente vengeance, savez-vous comment ils baptisèrent leur surveillant?... Pestalozzi.

» Quand celui-ci apprit la chose il se fâcha tout rouge et fit à la personne qui lui apportait la nouvelle :

» — Eh bien !... di !... y faut aller vers messieu le régent... et pis... di... qu'y leur donne le verbe *Pestalozzi* !

E. B.

**Le tzerropès saron todzor dupe dé loeur vice.**

(Patois des montagnes d'Ollon.)

Le greffier Samuet avé la mouda dè prendre le brave Loï por tzapliha son bou.

On dzor, Samuet di à Loï :

— Te me roinné; e mé fau to l'ardzen que ié por té pai. Y voi rassi mon bou mémo, di z'ora.

Samuet sé fé fabriqua on bé boco drobliha, époï, verni to ver; atzeté na balla rasse vernia verda assebin.

Sa foernature dé fou arvevaie ver la mazon, Samuet quementhié dé voliha rassi son bou. Le premi dzor e l'en racha onzé carta; le sé-con dzor, neu; le troisième, saa; sé tonnerré de fou éta tant dur et sétsché que noutron secretéré ne poivé pa mé en rassi.

Abandena dé rassi, e l'éta bin se n'entention; mé tié féré dé sou bé boco to verni ?

L'a vin n'idée. E sé dit : « Y voi le boetà en la voute, époï le me roberon preu, dinsé y ein sara défé; époï y ara na boena estieua por ne pa mé rassi. »

Tienzé dzor sé pàsson et, nion n'avé roba le boco.

Na né, Samuet se rélayé, ne di ren à sa féna, sôo, étieuté; n'a ren avoi dé broi. Atrapé son boco et s'en va le portà à l'autro bet de veladzo, dra dévan na boetique dé chàron : « Y sa défé dé té, mon boco ! »

Le lendeman, apré midzor, la féna de greffié arrevé avoi la foliè d'avi, et di à se n'omo :

« Lihi va sose ! »

Samuet tot époira : « Tié te que ia ? »

La féna raconté que la né passa e l'an forscha e roba enveron tra mille francs y chàron de bet de veladzo; que on boco verni étà dévan la porta : « Gadze que l'est le tin ! »

Samuet sé dégonthilé en desen à sa féna sen que l'avé fé de son bé boco, la né dévan.

Y mémo instan, tintié on gabelà avoi l'assesseu qu'arrevon a tote pioute; tiestienon le greffié. Y bou de na voerbetta, le gri emmenotté Samuet, le condui y tzaté, et le l'enfermé.

Le lendeman, noutron greffié a ità relâtscha, apré que l'a zu baliha toté les esphication de la maniéré que l'avé volu se débarassi dé son boco.

Le dzedzé, l'assesseu et tui, l'an fé di ri dé voleu quon l'on zu cognu la coliasse de greffié, que to le veladzo en a zu po tienzé dzor à riro.

Loï a det :

« Le bin fé ! Le secretéré n'avé pa fauta dé outa le pan à on pouro diablihe quemin mé ;

epoi ne pas le tot : tzertsché a forsi na brava dzen dé lo roba son boco ! » F. D.

**A qui la victoire ?**

C'était au temps des avant-revues.

Un chasseur de gauche et un dragon discutaient militaire dans un café de Cossonay.

— Vois-tu, Abram, opinait le dragon, on aura beau dire, la cavalerie et l'artillerie sont maintenant les seules troupes qui puissent avoir la victoire. Quant à vous, pauvres fusiliers, vous ne pouvez pas grand' chose.



— Eh ! blagueu ! je te parie demitop qu'avet le dernier peloton de notre compagnie on te nettoie, en un rien de temps, un escadron de cavalerie, bêtes et chevaux.

**Au jardin des oliviers.**

Un bon vieux curé reçut d'un de ses paroissiens une somme assez rondelette, qui devait être affectée à l'achat d'un tableau pour orner le chœur de l'église.

Le curé commande à un peintre le tableau en question. Le sujet choisi était *Le Christ au jardin des oliviers*.

Le tableau achevé, le curé reproche à l'artiste d'avoir trop ménagé les arbres : « Ajoutez des oliviers, dit-il, il n'y en a pas en suffisance.

— Mais, monsieur le curé, observe l'artiste, on ne verra plus le Christ.

— Ajoutez toujours.

Le peintre obéit.

La toile fut couverte d'oliviers. Le curé était dans le ravissement. On installa le tableau au-dessus du maître-autel. Puis, pour donner une solennité particulière à l'inauguration, on y convia l'évêque.

Monsieur arrive et le curé lui montre la peinture.

— C'est très bien, dit l'évêque, mais où donc est notre Sauveur ?

— Il est derrière les arbres, répond le vénérable prêtre. Soyez tranquille, Monseigneur, je l'ai vu !

**C'est comme ça !**

Il y a quelques semaines, dans une auberge, à Mézières.

— Dis-moi, Féli, tu as été à Lausanne, y a quierque temps ?

— Ouai.

— Etait-ce pas pendant le Grand Conset ?

— Ouai !... Et quoi ?

— Es-tu au moins monté là-haut ?

— Ouai. J'ai voulu ça voir une fois. Mon té, y a rien d'estra.

— Bien sûr. Et de quoi discutaient-y ?

— J'ai pas seulement tant fait attention. N'est-ce pas, c'est pas nos affaires. Les crois bien qu'y parlaient du changement des tribunaux.

— Ah ! ouai, de la réorganisation judiciaire.

— Ouai, c'est ça. Depuis quierque temps les papiers nous faisaient des refentes là-dessus.

— Mais ça n'a pas passé.

— Non. Je crois que le Conset d'Etat n'était pas tant d'acco. Ça a été vite baclé. Les avocats se sont chaplés un moment. Après quoi le président a fait voter. Et pi tou a été dit.

— Que veux-tu, puisque le Conset d'Etat n'était pas d'acco...

**Boutades.**

Un paysan qui devait se marier fit attendre très longtemps le pasteur appelé à lui donner la bénédiction nuptiale.

Au sortir de l'église, le pasteur l'aborde :

— Je vous recommande, pour une autre fois, de venir de meilleure heure.

— Vo paudé bin crairé, monsu le menistre, que n'ein vu pas féré trafi !

Dans un hôtel, à P...

Un voyageur de commerce vient d'appeler trois fois de suite le garçon qui, chaque fois, s'est contenté de lui répondre :

— Je suis à vous, monsieur, je suis à vous !

— Ah ! non ! par exemple, réplique le voyageur de commerce à la troisième fois ; car si vous étiez à moi, il y aurait longtemps que je vous aurais flanqué à la porte !

Un chasseur parcourait le territoire de Chevaux. Ses exploits n'étaient pas nombreux ; il n'avait encore tiré cette année que quelques pauvres moineaux, malgré un chien excellent qui paraissait déplorer l'inexpérience de son maître. Tout à coup l'animal se met en arrêt. Une perdrix part à deux pas du chasseur qui épaule et tire. Certain d'avoir touché juste, il se précipite en avant et... ne trouve rien ! Il arrête un garde-champêtre qui passait près de là et lui dit :

— Vous n'avez pas vu tomber une perdrix ...

— Pas la moingère, Monsieur.

— C'est singulier, j'ai pourtant vu voler les plumes.

— Moi aussi, Monsieur, mais elles volaient si bien qu'elles emportaient la viande.

**Vaudois ! un nouveau jour se lève !** — En effet, l'année 1903 sera pour nous une année extraordinaire, puisqu'elle ouvre le second siècle de notre ère. Le patriotisme va se donner libre cours ; en ce domaine, on le sait, à nous le pompon ! Déjà cela a commencé, et ces prémices ne seront ni les moins attrayantes ni les moins durables des manifestations patriotiques du centenaire. Nous voulons parler des publications historiques et autres, inspirées par la patrie vaudoise. L'une des plus intéressantes, parmi ces publications, est celle qui justement a pris pour titre : **La patrie vaudoise**, le pays et ses habitants, par Armand Vautier. Avec 200 vues et scènes de mœurs (Lausanne, G. Bridel et Cie, éditeurs). La première livraison vient de paraître ; elle est pleine de promesses.

**THÉÂTRE.** — Une série de spectacles intéressants a été offerte par M. Darcourt, aux amateurs de théâtre à l'occasion des fêtes de l'an.

Jedi c'était *La mendiant de Saint-Sulpice* ; hier, vendredi, l'après-midi, *Monte-Cristo* ; le soir, *La marraine de Charley* et *La Cagnotte* ; ce soir, samedi, *Madame Sans-Gêne*, une représentation *extraordinaire* ; demain, dimanche, à 3 h., de nouveau *Madame Sans-gêne* ; le soir, le *Juif errant*.

**KURSAAL.** — Même chose à Bel-Air. A l'occasion des fêtes de l'An, spectacles *extraordinaires*, en matinée et le soir. Le Kursaal ne désemplit pas. « Ce qu'on s'y amuse ! nous disait quelqu'un, non, vrai, vous n'en avez pas idée. »



1903  
**EN VENTE**  
 AU  
 BUREAU  
 DU  
**CONTEUR VAUDOIS**  
 ET DANS  
 toutes les librairies.  
**PRIX :**  
 50 centimes.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.  
 Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.